



Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant *Dix-huit* feuillets, cotés et paraphés
par nous Président du Tribunal de première instance de l'arron-
dissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à
constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la Commune
de *Crilbardeux* pendant le cours de l'année 1835.

A Meaux, le *Dix Sept* Décembre mil huit cent trente-quatre.

de Romeuse

16. 1^{er}
Le *10* mil huit cent trente cinq, le premier jour,
à six heures du matin, devant nous Louis Joseph
Naissance *Alexandre Pichot*, Maire de la Commune de *Crilbardeux*
de *Pictor* officier de l'Etat civil, et accompagné de *Georges*
Felix *Joseph* *Benjamin*, chassiers, âgés de trente
Benjamin huit ans, demeurant à *Crilbardeux*, lequel nous
a présenté un *Enfant* du sexe *Masculin*, né
à *Crilbardeux* le *10* courant un *Illegitim*, d'un
seul heure du matin, de son *légitime* Mariage

avec Jacques Victor Constant Vermille
sa femme, âgé de trente-sept ans, auquel
Eugène a déclaré sonnet et
prouvé de Victor Felix,
l'actes présentation et déclaration nous ont
été faits en présence des sieurs Jean Baptiste
Vermille, maçon, âgé de cinquante-sept ans,
et Jean Pierre Lail, (de major) charretier,
âgé de trente-un ans, tous deux témoins majeurs
demeurant à Grilbardou, le premier témoin père,
ou le second, Jean frère de Victor Bonenfant
déclarant, lesquels ont ainsi que le père de
l'Enfant, signé avec nous le présent acte,
après lecture faite.

J. P. Bonenfant

J. P. Reine

Alex. Pichot

N.º 2.
Vie de
Marie Pichot
dite Ganchon

L'An mil huit cent trente cinq, le vingt deux
sept heures du matin, devant nous Louis Joseph
Alexandre Pichot, maire de la Commune de
Grilbardou, officier de la Garde civique, sans compen
les sieurs Jacques Pierre Jaquez, tonnelier,
âgé de cinquante-sept ans, et Alexandre
Theodore Vermeille, tulleluteur, âgé de cinquante
ans, tous deux témoins majeurs domiciliés à
Grilbardou, le premier de la dispartie ci après
nommée, lesquels ont ainsi déclaré que Marie
Françoise Pichot, ancienne domestique, âgée
de quatre-vingt-un ans, Enfants nés à
Paris, demeurant à Grilbardou, fille et veuve
de Pierre Pichot, et de Marie Suzanne Pichot
sa mère et mère légitime, par un acte déclaré



27
au sieur Grilbardou, son domicile d'aujourd'hui
Jaquez, ci dessus nommé et qualifié, chez
lequel elle demeurait, le vingt deux présents mois
à onze heures du soir, et un tel acte
signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

L. Vaudescot J. E. Sequin
Alex. Pichot

L'An mil huit cent trente cinq, le vingt deux
sept heures du matin, devant nous Louis Joseph
Alexandre Pichot, maire de la Commune de
Grilbardou, officier de la Garde civique, sans compen
de Jacques Pierre Jaquez, tonnelier, âgé de
cinquante-sept ans, domicilié à Grilbardou, lequel
nous a présenté un Enfant du sexe masculin,
né à Grilbardou, aujourd'hui à quatre heures
du matin, de son épouse présente avec nous
Antoinette Namiq, sa femme, âgée de vingt
huit ans, auquel Enfant il nous a déclaré
donner le prénom de Joseph,
l'actes présentation et déclaration nous ont été faits
en présence des sieurs Jacques Pierre Jaquez,
tonnelier, âgé de cinquante-sept ans, et
Theodore Vaudescot, tulleluteur, âgé de cinquante
ans, tous deux témoins majeurs domiciliés à
Grilbardou, le premier de la dispartie ci après
nommée, lesquels ont ainsi que le père de
l'Enfant, signé avec nous le présent acte, après lecture
faite.

L. Vaudescot J. E. Sequin
G. Namiq
Alex. Pichot

Décès de
Gaspard
Rumigny

Au mil lieu aux trent cinq, le sing. cinq.
Jours, sept heures du matin, devant nous Louis
Joseph Alexandre Pichot, Maire de la Commune
de Grilbardou, officier de l'Etat civil, en compa-
gnie des Sieurs Nicolas Chenu, Curé,
Conseiller, age de cinquante sept ans, et Chénier,
Prêtre de Grilbardou, substitut, age de cinquante
ans, tous deux connus et reconnus pour tels.
Grilbardou, ce dix huit de ce mois, à sept heures,
laquelle nous ont déclaré que Gaspard Rumigny
age de trois jours, né à Grilbardou le 9 de ce
mois de Gaspard Rumigny, substitut, age
de sept huit ans, et de Made. Antoinette
Rumigny, sa femme, valides, age de sept huit
ans demorans ensemble au lieu Grilbardou
en decès aujourd'hui, ce trois heures du
matin, au domicile de ses pere et mere, par nos
dits declarans, ainsi que le pere du defunt,
signé avec nous le présent acte, apres lecture
faite.

L. Vaudescal Off. J. E. Seguy
G. Rumigny Alex. Pichot

Naissance
de Virginie
Le cocq

Au mil lieu aux trent cinq, le sixe Mars,
huit heures du matin, devant nous Louis Joseph
Alexandre Pichot, Maire de la Commune de
Grilbardou, officier de l'Etat civil, en compa-
gnie des Sieurs Rumigny Nicolas Secoy,
manouvrier, age de trente un ans, demorant au
lieu Grilbardou, lequel nous a présenté un Enfant
de sexe féminin, né à Grilbardou aujourd'hui



à trois heures du matin, de son légitime
mariage avec Marie Scolastique Debas, de
la commune, age de vingt six ans, lequel
Enfant il nous a déclaré donner les présens de
Virginie scolastique, laquelle présentation et
déclaration nous ont été faites en présence des Sieurs
Nicolas Hippolyte Poulcaux, marchand Coudeur,
age de cinquante ans, et Alexandre Chénier
Prêtre de Grilbardou, substitut, age de cinquante ans,
tous deux connus et reconnus pour tels, a Grilbardou
ce trois heures du matin, de ce jour, laquelle ont
ainsi que le pere de l'Enfant, signé avec nous
le présent acte, apres lecture faite.

L. Vaudescal Off. P. Poulcaux
Alex. Pichot

Naissance
de Jean
D'hour

Au mil lieu aux trent cinq, le sixe de ce
mois, cinq heures du soir, devant nous Louis Joseph
de Jean Alexandre Pichot, Maire de la Commune de
Edmond Grilbardou, officier de l'Etat civil, en compa-
gnie des Sieurs Frédéric D'hour, manouvrier, age
de trente ans demorant a Grilbardou, lequel
nous a présenté un Enfant de sexe masculin,
né à Grilbardou, aujourd'hui à trois heures
après midi, de son légitime mariage avec
Marie Desires Poulcaux, de Grilbardou, age de
trente quatre ans, lequel Enfant il nous a
déclaré donner les présens de Jean Edmond
lequel présentation et déclaration nous ont été
faites en présence des Sieurs Louis Nicolas
Poulcaux, manouvrier, age de trente six ans,

25 Alexandre Théodosius, Vendeur, âgé de cinquante ans, sans état, le présent acte, après lecture faite.

L. S. Théodosius

Alex. Pacht

N.° 4.
 Naissance
 de Ferdinand
 Fiercin

Le Samedi huit cent trente cinq, le vingt trois
 N.° 4. Naiss. huit heures du matin, d'une jeune
 femme Joseph Alexandre Pacht, Maire de
 la Communauté de Trilbardou, siffleur de l'Etat
 civil, et sa compagne la vierge Marie, épouse de
 Prosper Fiercin, tailleur d'habits, âgé de
 vingt trois ans, domicilié à Trilbardou,
 lequel nous a présentés au Bureau du Sec
 Administration, un enfant mâle, âgé de deux
 ou trois heures, au Bureau du matin, de
 son lieu de naissance, avec Marie
 Fiercin, sa femme, née Deduruine, la femme
 âgée de deux ans, auquel enfant il
 nous a déclaré donner les prénoms de
 Ferdinand, Ferdinand, sans présentation
 et déclaration, sans en être agit en préson
 des sieurs Jean Baptiste Amable Carste,
 mandant, âgé de trente un ans, et Jean
 Louis Hain, châtellier, âgé de vingt six
 ans, sans état, présents susdits, demeurants



26 Wilbardou, ce brave fibres d'indie
 siffleur, déclaré, lequel ont, en la de
 que le sieur de l'Enfer, siffleur, âgé de
 le présent acte, après lecture faite.

J. B. Cassé M. A. P. Fiercin

Alex. Pacht

N.° 5.
 Naissance
 de Marie
 Fiercin

Le dimanche huit cent trente cinq, le vingt six
 heures du matin, d'une jeune femme
 Joseph Alexandre Pacht, Maire de la Communauté de
 Trilbardou, siffleur de l'Etat civil, sans empes
 de sa femme Jean Baptiste Amable Carste, âgé de
 trente six ans, et Jean Constant Diarue, âgé de
 quarante ans, qui ont donné naissance
 d'une jeune fille, âgée de deux heures, et le
 second, lequel nous a présentés au Bureau du
 Sec Administration, un enfant mâle, âgé de deux
 heures, au Bureau du matin, de son lieu de
 naissance, avec Marie Fiercin, sa femme, née
 Deduruine, la femme âgée de deux ans, auquel
 enfant il nous a déclaré donner les prénoms de
 Marie, Marie, sans présentation et déclaration,
 sans en être agit en préson des sieurs Jean
 Baptiste Amable Carste, mandant, âgé de
 trente un ans, et Jean Louis Hain, châtellier,
 âgé de vingt six ans, sans état, présents susdits,
 demeurants à Trilbardou, ce brave fibres d'indie
 siffleur, déclaré, lequel ont, en la de que le sieur
 de l'Enfer, siffleur, âgé de le présent acte, après
 lecture faite.

J. B. Cassé Jean Constant Diarue

Alex. Pacht

N. 9.

Mariage
de Victor
Clos Goules
et Justine
Noëlle
Victoire
Jermont

Le vingt huitième jour du mois de Mars
l'an sixième de la République, en la
Mairie Communale de Grisolard, et devant
nous Louis Joseph Macandé, Procureur, Maire
et officier de l'Etat civil de ladite commune,
Ma Compagnie pour contracter mariage, le
Sieur Victor Clos Goules, âgé de
vingt deux ans, né à Montbéli, le Vandouin
Département de l'Etat, demeurant de fait
à Grisolard, et de droit en la ville de
Neuchâtel, avec des père et mère; fils unique
et légitime d'Augustin Vincent Goules
aussi Berger, et de Victoire Adélaïde, Sœur
de femme, demeurant ensemble au dit Montbéli,
laquelle présente en personne, avec une
déclaration consentie au présent mariage d'un père,
Et demoiselle Justine Adélaïde Victoire
Jermont, célibataire, âgée de dix huit ans,
née à Charney, de ce Département, demeurant
à Grisolard avec ses père et mère, et
mineure et légitime de Louis Charney, de
francs Jermont, Berger, et de son
Victoire Adélaïde et Justine, demeurant
ensemble au dit Grisolard, lesquels
présent, avec ses parents, nous ont déclaré
convenir au dit mariage, d'autre part;
Nous avons pu constater aux présentes, des
Actes de naissance des époux, des Actes
de publications faits pour parvenir au
présent mariage, savoir à Grisolard ou le
Dimanche cinq en douze Avril présent mois,
et à Neuchâtel les Dimanches douze et dix
sept Avril, ainsi qu'il est mentionné dans
les Actes de publications, et du chef de
Sieur Adélaïde, le sixième de ce chef de
Sieur Adélaïde, le sixième de ce chef de



Bibliothèque de Trilbardou

contenus les droits et les devoirs respectifs
des époux.
Etant, ledit Goules et ladite Jermontelle
présent, avec un Notaire et deux témoins
installés par eux, lesquels se prononçant
mutuellement pour époux.
Sur quoi, nous, officier de l'Etat civil, public
et légal, avons prononcé au nom de la Loi,
que ledit Sieur Victor Clos Goules, et ladite
demoiselle Justine Adélaïde Victoire
Jermont, sont unis en la République.
Et nous leur avons lu et du consentement
des parties avec l'assentement de ceux de
l'opinion des jurés assemblés. Des Sieurs
Charles Et Jacques Fontblat, procureur, Juge de
paix, et un an, demeurant à Montbéli, les deux
Juges nationaux de l'opinion de Maxime Vincent
Roulinges, Berger, Juge de paix, sept ans,
demeurant à Cilly, ami dudit époux, de
Jean François Allmand, menuisier, âgé de
vingt ans, demeurant à Grisolard,
vicaire paternel de l'époux, et de Justine et
Francisque Charney, âgé de trente trois ans,
demeurant au dit Charney, vicaire paternel
de ladite épouse, et deux témoins
de ladite épouse, et deux témoins mineurs.
Et ont toutes les parties signé avec nous le
présent acte, excepté l'époux, et du tiers,
qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer,
de ce requis et autorisé par eux, chacun a
déposé son nom et la Loi, le tout après
lecture faite.

de Goules et N. Coulay
Procureur
Allmand et J. Jermont
Boulayne
Alex. Pichot

804
2/11

N^o. 10.

Naissance de
Cécile
Dupré

Le mil huit cent trente cinq, le premier
Jours, six heures du soir, devant nous Louis
Joseph Alexandre Duchat, maire de la commune
de Grillardou, officier de l'Etat civil, etc, etc,
composé le sieur Charles Armand Dupré,
cultivateur, âgé de trente deux ans, demeurant
à Grillardou, lequel nous a présenté un
Enfant du sexe féminin, née Grillardou
aujourd'hui à l'heure de midi, et a pour
Nécessaire Mariage avec Made et Marie
Cécile la femme âgée de vingt six ans,
laquelle enfant il nous a déclaré nommer
les parents de Marie Cécile
lesdites présentation et déclaration nous en
est faite en présence des sieurs Alexandre
Eudes Vendat, substitut, âgé de
cinquante ans, et Jean Thomas Vermeille,
municipal, âgé de vingt neuf ans, tous
deux tenus, mesdites demoiselles Marie
et Marie Cécile Dupré, lesquelles ont été
ainsi que le père de l'enfant, vingt fois
au la présente acte, après lecture faite.

Mariage
C. Dupré
J. Vermeille

N^o. 11.

Mariage
de
Louis Martin
et de
Josephine
Virginie
Grouard

Le mil huit cent trente cinq, le Mercredi
Six Jours, onze heures du matin, en la mairie
Commune de Grillardou et devant nous Joseph
Alexandre Duchat, à quinze en Maire, officier
de l'Etat civil de ladite Commune, spécialement
délégué à cet effet, sur lequel parut
cultivateur, Mariage, le sieur Louis Martin



en mariage, âgé de vingt sept ans, né à
Willeroy, de la Département de Doubs, et
avec son père, fils majeur, et légitime représentant
d'une veuve, et de l'Etat civil, le sieur
Louis Grouard, du père et mère, Louis Christian
Grouard, présent en personne, veuf et déclaré
contenté en l'acte de mariage, d'une part;
Et la demoiselle Josephine Virginie Grouard,
née le vingt sept, âgé de vingt quatre ans,
née à Grillardou, et en mariage, avec son
père et mère, fils majeur et légitime de Jean
Joseph Grouard, cultivateur, et de Genevieve
Etiennette Grouard, sa femme, demeurant
ensemble à Grillardou, lesquels présents
ont été en présence, nous, une déclaration
au mariage, d'autre part.
Nous avons fait lecture aux parties des actes
de naissance des époux, de l'acte de décès
de la mère de l'époux, des actes de publication
faits pour parvenir au présent mariage
au sieur Willeroy et à Grillardou, le Dimanche
vingt neuf mars, et cinq Jours derniers,
sans qu'il ait été formé d'opposition, et du
chapitre six, de ce cinq Jours premiers
de l'acte civil, contenant les droits et les
devoirs respectifs des époux.
Ensuite, ledit époux, et ladite demoiselle
Grouard, nous ont déclaré à haute et
intelligible voix, qu'ils se promettent
mutuellement pour épouse.
Sur quoi, nous, officier de l'Etat civil
susdit et signé, avons prononcé au nom
de la Loi, que ledit sieur Louis Martin
et ladite demoiselle Josephine Virginie
Grouard, sont unis par le mariage.
Le tout fait en présence et du consentement

Mairie de Grillardou

le père de l'épouse, et des père et mère de
l'épouse, et encore en présence des sieurs
Antoine Perrin, marié, âgé de quarante
un ans, demeurant à Cognac, frère de
l'épouse, de Chevalier de Polignac à Brantôme,
maréchal, âgé de vingt-neuf ans, demeurant
à Guitardon, beau-frère d'ade l'épouse,
d'Alexandre Chevalier de Polignac, substitut
âgé de cinquante ans demeurant à Guitardon,
ami de l'épouse, de Louis Ferdinand
Germain Grosjean, maréchal, âgé de trente
trois ans, demeurant à Villeneuve Saint Denis
cousin de l'ade l'épouse, et tous quatre
témoin majeurs.

Et sur toutes les parties, signé avec nous
le présent acte, d'ade l'épouse et de mère
et le père de l'épouse qui ont déclaré
savoir écrit et signé, de ce requie et
interpellés, chacun séparément, surant
le Loi, le tout a été lecture faite.

L. Marin, AMARIN J. J. Garrod

Dorville *Grosjean*

J. J. Garrod

N. 11.

Au mil huit cent trente cinq, le trente un
Naiissance mai, huit heures du matin, de l'un nous Louis
d'Alexandre Chevalier de Polignac, marié de la Commune
de Guitardon, officier de l'Etat civil, en
Bouligne
comparu le sieur Alexis Bouligne, marié,
âgé de vingt-sept ans demeurant à Guitardon,



Ce jour nous a présenté un *Copied* de son
mariage, né à Guitardon, au jour d'hui
à une heure du matin, de son mariage
marriage avec Josephine Calotte de Vernet
la femme âgée de vingt-un ans, auquel
Copied nous a déclaré d'ade le présent
de Alexis, lesdites présentations et
d'ade l'épouse nous a été faite en présence
des sieurs mari et nous, A. J. J. Garrod
propriétaire d'Alexandre Chevalier de Polignac, substitut,
âgé de cinquante ans, Louis de la même
de l'épouse demeurant à Guitardon, et ami
de l'épouse Bouligne déclaré, lesquels ont
aussi que le père de l'épouse, signé
avec nous le présent acte, après lecture faite.

L. J. J. Garrod Pochet

L. Bouligne *Alex Pochet*

N. 12.

Au mil huit cent trente cinq, le premier Juin,
six heures du matin, de nous Louis Joseph
Alexandre Pochet, marié de la Commune
de Guitardon, officier de l'Etat civil, son comparu
les sieurs Joseph de Polignac, substitut
âgé de vingt-neuf ans, et
d'Alexandre Chevalier de Polignac, substitut,
âgé de cinquante ans, Louis de la même
de l'épouse demeurant à Guitardon, le premier, Pochet
et second, Pochet de la commune de Guitardon, après
lecture faite, lesquels ont déclaré que
Joseph de Polignac, substitut, marié, âgé

de quatorze ans, au, va à ses fonctions
 demeurant à Grilbardou fille de Pierre
 André Desjard, et de Marie Louise Leclercq,
 tous deux décédés, épouse de Joseph
 Grilbardou, le tout au mai dernier, à
 neuf heures du soir, en son domicile; en
 ont les déclarans signé avec nous le présent
 acte, après lecture faite.

Vaudescal *ff* N. A. S. Curon

M. A. S. P. *ff*

N. 116

Naissance
 De Sidore
 Quenin

Lequel nous constatons que le septième
 jour de juin, devant nous Louis Joseph
 Alexandre Desjard, Prêtre, curé de la Communauté
 de Grilbardou, officier de l'épiscopat, et
 Quenin
 comparant le sieur Marie Augustin Quenin
 monseigneur son père, traitant avec nous, demeurant
 à Grilbardou, lequel nous a présenté son
 enfant du sexe masculin, né à Grilbardou le
 six de présent mois, et lui avons fait signer
 de son légitime mariage, en l'honneur de
 l'âme de sa femme, âgé de trois ans,
 lequel enfant nous a déclaré comme
 le prénom de Sidore, lequel présentement
 et déclaré par nous en la présence
 des sieurs Alexandre Théodore Vaudescal
 instituteur, âgé de cinquante ans, et Charles
 Hippolyte Duchaux, marchand boucher,
 âgé de cinquante un ans, tous deux témoins
 légitimes demeurant à Grilbardou, par son
 père Augustin Desjard, lesquels ont
 signé que le père de l'enfant, digne



avec nous le présent acte, après
 lecture faite.

Vaudescal *ff* N. A. S. Curon

M. A. S. P. *ff*

Décès
 De Victor
 Desjard

Lequel nous constatons que le vingt-neuf
 jour de présent mois, devant nous Louis
 Joseph Alexandre Desjard, Prêtre, curé de la Communauté
 de Grilbardou, officier de l'épiscopat, et
 Desjard
 comparant les sieurs Alexandre Théodore
 Desjard, instituteur, âgé de cinquante ans,
 et Jean Théodore Verwille, marchand, âgé de
 vingt-neuf ans, tous deux témoins légitimes
 demeurant à Grilbardou, et l'enfant de Desjard
 ci après nommé, lequel nous ont déclaré
 que Victor Desjard, âgé de cinquante ans,
 et deux ans, mort par son père, né à Grilbardou
 le six de présent mois, et lui avons fait signer
 de son légitime mariage, en l'honneur de
 l'âme de sa femme, âgé de trois ans,
 lequel enfant nous a déclaré comme
 le prénom de Victor, lequel présentement
 et déclaré par nous en la présence
 des sieurs Alexandre Théodore Vaudescal
 instituteur, âgé de cinquante ans, et Charles
 Hippolyte Duchaux, marchand boucher,
 âgé de cinquante un ans, tous deux témoins
 légitimes demeurant à Grilbardou, par son
 père Augustin Desjard, lesquels ont
 signé que le père de l'enfant, digne

Vaudescal *ff* N. A. S. Curon

M. A. S. P. *ff*

p. l. e. 17

Mariage
de
Joseph
Goussier
avec
Marie
Reaume

Le mil huit cent vingt cinq le quatre
huit heures de nuit, devant nous Louis
Joseph Alexandre Pichot, Maire De la
Commune de Crilbardou, officier de l'Etat civil, et
comparu le sieur Jean Augustin Reaume,
cultivateur, age de vingt neuf ans, demeurant
a Crilbardou, lequel nous a presente un enfant
de sexe masculin, né a Crilbardou le
premier du present mois ja huit heures du
soir, de son legitime mariage avec
Virginie Duprat, de femme agee de vingt
cinq ans, lequel enfant est né a Crilbardou
d'une des femmes de Francois Louis,
laddites presentation et declaration nous ont
été faites en presence des sieurs Pierre Louis
Delobeaux, garde champêtre, age de cinquante
huit ans, et Alexandre Chideon Vaudetrest
gardien, age de cinquante ans, qui ont
livré une preuve convenable a Crilbardou
a Marie Andrie Reaume declarant qu'elle
en est ainsi que le pere de l'enfant qui
est venu le present acte et les pectore fait et

Vaudetrest p. l. Delobeaux

p. l. Reaume

Marie de Pichot

Mariage
de
Jean
Baptiste
Chasportier
avec
Marie
Alexandrine
Vaudetrest

Le mil huit cent vingt cinq le deux
heures de midi, devant nous Louis
Joseph Alexandre Pichot, Maire De la
Commune de Crilbardou, officier de l'Etat
civil, est comparu le sieur Alphonse
Chasportier, sieur de Long, age de vingt



Deux ans, demurant a Crilbardou, lequel nous a presenté un enfant de
sexe masculin, né a Crilbardou,
aujourd'hui a neuf heures de matin De son
legitime mariage avec Marie Alexandrine
de Vaudetrest, age de vingt cinq ans,
lequel enfant est né a Crilbardou
les parents de Alphonse Reaume Vaudetrest,
laddites presentation et declaration nous ont
été faites en presence des sieurs Jean Baptiste
faisit Martin D'Arthe Dupon, age de trente
un ans, et Jean Jean Pierre Florin,
Carpentier, age de vingt huit ans, tous deux
tenants de leurs demeures a Crilbardou
a Pierre Freres d'adie Chasportier de leur
cité, qui ont, ainsi que le pere de l'enfant
signé avec nous le present acte après
lecture fait et (Chasportier)

M. J. Reaume
M. J. Reaume
M. J. Reaume
M. J. Reaume

Mariage
de
Pascal
Cirles

Le mil huit cent vingt cinq le vingt
huit heures de nuit, devant nous Louis
Joseph Alexandre Pichot, Maire De la
Commune de Crilbardou, officier de l'Etat
civil, est comparu le sieur Jean Paschal
Cirles, le dernier, age de vingt quatre ans
demurant a Crilbardou lequel nous a
presenté un enfant de sexe masculin, né a
Crilbardou le deux heures de nuit, de son
legitime mariage de son legitime mariage
avec Marie Alexandrine Vaudetrest, de

omme, âgé de vingt en ans, auquel on
a déclaré donner le prénom de
Pierre Paul, lesdites présentations et
déclaration nous ont été faites en présence
des sieurs Charles Lefpierre, Docteur en
marchand, âgé de cinquante et
un ans, et Abraham Chédoire Vandescail,
qualifié au sage de cinquante ans, tous
deux tenus majeurs demeurants à
Grillbarden, et devant ledit Curé
désigné, lesquels ont, ainsi que le
père de l'enfant, signé avec nous le
présent acte, après lecture faite. p.

Vandescail B. B. Vandescail
B. Vandescail

9. 19.

J. P. Kallet. Al. P. P. P.

En quel lieu, c'est à dire, au village de
Grillbarden, paroisse de Saint Martin, au
diocèse de Metz, le 19. du mois de
Mars, l'année 1770, nous, Louis
Joseph Alexandre Lefpierre, Maire de la
Commune de Grillbarden, officier de l'Etat civil, et
comparses le Sieur Pierre Antoine Bonenfant,
Joseph, âgé de quarant et six ans, demeurant
à Grillbarden, lequel nous a présenté un
Enfant de sexe féminin, né à Grillbarden
le vingt six du présent mois, à huit heures
du soir, du légitime mariage de Napoléon
Benoist, Docteur, demeurant, âgé de vingt
quatre ans, demeurant à L'oult, lieu de
Bendy, 9. Es, et de Augustine Bonenfant,
la femme, âgée de vingt quatre ans, auquel
enfant on a déclaré donner le prénom
de Melanie Armantine Lefpierre,

10. 21
Lesdites présentations et déclaration nous ont
été faites en présence des sieurs Alexandre
André Vandescail, présentement, âgé de
vingt et six ans, et Charles Lefpierre, Docteur en
marchand, âgé de cinquante et un
ans, tous deux tenus majeurs demeurants à Grillbarden,
et devant ledit Curé désigné, lesquels
ont, ainsi que le dit Bonenfant, signé avec nous
le présent acte, après lecture
faite. p.

Vandescail B. Vandescail
B. Vandescail
B. Vandescail
B. Vandescail

9. 20.

En quel lieu, c'est à dire, au village de
Grillbarden, paroisse de Saint Martin, au
diocèse de Metz, le 20. du mois de
Mars, l'année 1770, nous, Louis
Joseph Alexandre Lefpierre, Maire de la
Commune de Grillbarden, officier de l'Etat civil, et
comparses les sieurs Jean Louis Germain, jeune,
Joseph, âgé de cinquante et six ans, par
Adelphe Lefpierre, s'écuyer, âgé de vingt trois
ans, tous deux tenus majeurs demeurants à
Grillbarden, et devant ledit Curé, après
lecture faite, lequel nous a déclaré que Julien
Chédoire Chédoire, charron, âgé de cinquante
deux ans, né et demeurant à Montauille
de ce Département, fils de Demare Chédoire,
et de l'épouse Melchior, tous deux décédés,
et épouse le Sieur Felicité Robin, la
femme, âgé de cinquante six ans, qui lui
seroit, les deux à Grillbarden, le vingt
sept du présent mois, à une heure
après midi, ou devant ledit Curé Lefpierre
Lefpierre, et avec les déclarants, signé

avec nous le présent acte, après lecture,
faite //

A. Jégouin

J. G. Jégouin

Alex^e Duchet

N.º 21.

Naissance
de Julie
Jégouin
Cyprien
Maurin

Le six mil trois cent trente cinq, le trois
heures, heure de midi, devant nous Louis
Joseph Alexandre Duchet, maire de la
Commune de Grilbardou, officier de l'Etat civil,
et comprou le sieur Marie Jean Pierre
Maurin, cabaretier, âgé de vingt huit ans,
demeurant au dit Grilbardou, lequel nous a
présenté son enfant de sexe féminin
né à Grilbardou le cinq, cinq heures
présent nous, à trois heures de soir, de son
légitime mariage, avec Marguerite Julie
Vermeille, de femme, âgée de vingt six ans,
auquel enfant de sexe a déclaré, donné les
prénoms de Julie Louise Cyprien,
les dites présentation a déclaration nous ont
été faites en présence d'ailleurs Pierre
Philippe Vermeille, charretier, âgé de
cinquante un ans, et Jean Baptiste Jean
Maurin, brasseur, âgé de trente un ans,
tous deux témoins au dit domicile, et
Grilbardou, le premier, le beau père, a le second
sont d'ailleurs Maurin, déclarant, lesquels ont
assisté que le père de l'enfant, signé
avec nous le présent acte, après lecture
faite //

M. J. J. Maurin

W. Vermeille

J. B. J. Maurin

Alex^e Duchet

N.º 22.

Né de
Madame
Armandine
Josephine
Doutiquet

11/2
Le six mil trois cent trente cinq, le six
heures, six heures du matin, devant
nous Louis Joseph Alexandre Duchet,
Maire de la Commune de Grilbardou,
officier de l'Etat civil, nous comprou le sieur
Alexandre Etienne Sautouge, instituteur,
âgé de cinquante ans, et Charles Tristralite
Bouleau, marchand, couchet, âgé de
cinquante un ans, tous deux témoins au dit
domicile, et Grilbardou, en présence de la
désignée ci après nommée, laquelle nous ont
déclaré que Armandine Josephine
Doutiquet, leur fille, âgée de six jours, née
à Grilbardou le cinq six heures de soir, fille
de Charles Tristralite Sautouge, domestique,
âgé de vingt cinq ans, demeurant à Paris
Rue de Drouot, N.º 61, et de Augustine
Doutouge, sa femme, âgée de vingt quatre ans,
et d'ailleurs André Grilbardou, le premier, étant
présent nous, à six heures de soir, qui
désigné de Pierre Etienne Sautouge,
son aïeul, par une déclaration, signé avec
nous le présent acte, après lecture faite //

Sautouge & Bouleau

N.º 23.

Naissance
de Virginie
Maurin

11/2
Le six mil trois cent trente cinq, le quatre heures,
heure de midi, devant nous Louis Joseph
Alexandre Duchet, maire de la Commune
de Grilbardou, officier de l'Etat civil,
et comprou le sieur Jean Marie
Renard, sœur de long, âgé de trente sept ans, demeurant
à Grilbardou, lequel nous a présenté un

Cesant du sexe féminin, né à Gribbardou
le trent deux septembr 1707, à cinq heures du
soir de son legitime mariage avec Appoline
Virginia Maurice, sa femme, âgée de trente
quatre ans, auquel enfant il nous a déclaré
donner la promesse de Virginie Appoline
sables présentation & déclaration nous
ont été faites en présence des sieurs Alexandre
Chevalereau, marchand, âgé de
cinquante ans, & Charles Hippolite Dubouca
marchand boucher, âgé de cinquante un
ans, tous deux témoins majeurs demeurants
à Gribbardou, es noms dits & cités
déclarant, lesquels ont, ainsi qu'il sera
de plus bas, signé avec nous le présent
acte, & par lecture faite.

J'au dessein de
J'au dessein de
J'au dessein de

29. 24.

naissance
de Julienne
Dubouca
marchand

Le six mil huit cent vingt cinq, le sept
septembre de son, à cinq heures du
soir de son legitime mariage avec
Appoline Virginia Maurice, sa femme, âgée de
trente quatre ans, auquel enfant il nous a
déclaré donner la promesse de Virginie
Appoline sables présentation & déclaration
nous ont été faites en présence des sieurs
Alexandre Chevalereau, marchand, âgé de
cinquante ans, & Charles Hippolite Dubouca
marchand boucher, âgé de cinquante un
ans, tous deux témoins majeurs demeurants
à Gribbardou, es noms dits & cités
déclarant, lesquels ont, ainsi qu'il sera
de plus bas, signé avec nous le présent
acte, & par lecture faite.

les présents de Julienne Dubouca
sables présentation & déclaration nous
ont été faites en présence des sieurs
Alexandre Chevalereau, marchand, âgé de
cinquante ans, & Charles Hippolite
Dubouca, marchand boucher, âgé de
cinquante un ans, tous deux témoins majeurs
demeurants à Gribbardou, es noms dits
& cités, déclarant, lesquels ont, ainsi qu'il
sera de plus bas, signé avec nous le présent
acte, & par lecture faite, excepté l'absence
de l'enfant, ainsi qu'il sera de plus bas
signé, le tout & par lecture faite.

J'au dessein de
J'au dessein de
J'au dessein de

N° 25

naissance
de Julienne
Dubouca
marchand

Le six mil huit cent vingt cinq, le sept
septembre de son, à cinq heures du
soir de son legitime mariage avec
Appoline Virginia Maurice, sa femme, âgée de
trente quatre ans, auquel enfant il nous a
déclaré donner la promesse de Virginie
Appoline sables présentation & déclaration
nous ont été faites en présence des sieurs
Alexandre Chevalereau, marchand, âgé de
cinquante ans, & Charles Hippolite Dubouca
marchand boucher, âgé de cinquante un
ans, tous deux témoins majeurs demeurants
à Gribbardou, es noms dits & cités
déclarant, lesquels ont, ainsi qu'il sera
de plus bas, signé avec nous le présent
acte, & par lecture faite.

1792
1792
Sandozcal
J. C. Vermelle
Alex^{is} Pachot

Institué, et Jean Thomas Vermelle,
mariages, âgé de vingt-neuf ans, tout deux
tenus subordonnés dans un acte à Grillohard
et Alexis Louis Sandozcal, déclarant,
lesquels ont signé avec nous le présent acte,
après le libre et le plein consentement, qui a été
en dernier lieu ni signer, le tout après
lecture faite.

J. C. Vermelle
Sandozcal
Alex^{is} Pachot

1792 26.

Mariages
De Jean
Jermain
Dupuis

Le présent acte est fait le vingt
septembre, tous signés en l'acte, nous
Louis Joseph Alexandre Pachot, maire
de la commune de Grillohard, officier
de l'état civil, et compare Jean Nicolas
Dupuis, bourgeois, âgé de quarante ans,
demeurant à Grillohard, lequel nous a
présenté un enfant de sexe masculin
né à Grillohard, le dix-neuf du présent
mois, nous tenus de l'acte, et son
légitime mariage avec Sophie Deligite
Pauillet, de femme, âgée de trente-huit
ans, lequel enfant est nommé en l'acte
d'après les prévisions de Jean Jermain,
ledit enfant nommé de l'acte, nous
en avons fait en présence de Jean
Alexandre de Grillohard, Sandozcal,
âgé de vingt-neuf ans, tout deux tenus
subordonnés dans un acte à Grillohard, et
Alexis Louis Sandozcal, déclarant, lesquels ont
signé avec nous le présent acte, après
lecture faite.

Dupuis
Sandozcal
J. C. Vermelle

J. C. Vermelle
Sandozcal
Alex^{is} Pachot

J. Dupuis

1792 27

Né de
Catherine
Brigitte
Dupuis

1792
L'Acte est fait le vingt-cinq, le
vingt-huit, quatre heures de jour
deux heures de jour, nous
Louis Joseph Alexandre Pachot, maire
de la commune de Grillohard,
officier de l'état civil, et compare
Jean Nicolas Dupuis, bourgeois, âgé de
quarante ans, et compare Jean
Thomas Vermelle, mariages, âgé
de vingt-neuf ans, tout deux tenus
subordonnés dans un acte à Grillohard,
et Alexis Louis Sandozcal, déclarant,
lesquels ont signé avec nous le présent
acte, après lecture faite.

J. C. Vermelle
Sandozcal
Alex^{is} Pachot

1792 28.

Né de
Catherine
Eugénie
Marin

L'Acte est fait le vingt-cinq, le
septembre, quatre heures de jour, nous
Louis Joseph Alexandre Pachot, maire
de la commune de Grillohard, officier
de l'état civil, et compare Jean
Nicolas Dupuis, bourgeois, âgé de
quarante ans, et compare Jean
Thomas Vermelle, mariages, âgé
de vingt-neuf ans, tout deux tenus
subordonnés dans un acte à Grillohard,
et Alexis Louis Sandozcal, déclarant,
lesquels ont signé avec nous le présent
acte, après lecture faite.

J. Dupuis

Pierre Philippe Veauville, charretier, âgé
 de cinquante un ans, et Jean Baptiste
 Louis Martin, maître maçon, âgé de
 trente un ans, tous deux anciens bourgeois
 demeurant à Crilbardou, le premier
 aïeul, et le second oncle de la défunte
 ci-dessus nommée, lesquels nous ont
 déclaré que Julie Louise Catherine
 Martin, sans profession, fille de deux
 nobles, née à Crilbardou le vingt neuf
 juillet dernier, fille de Marie Jean
 Pierre Martin, charretier, âgé de
 vingt huit ans, et de Marguerite Julie
 Veauville, sa femme, âgée de vingt six
 ans, demeurant ensemble avec Crilbardou
 et décédée au jour d'hui à deux heures
 après midi, au domicile de ses père
 et mère, et par les déclarantes, ainsi
 que le père de ladite défunte, signés avec nous
 le présent acte, après lecture faite.

Vu veauville 53 f. Martin

M. J. J. Martin

N° 29.

Naissance
 de Clémence
 Augustina
 Dubois

L'an mil huit cent trente cinq, le vingt
 septième, jour du mois de novembre
 Louis Joseph Alexandre Duchot, maire
 de la commune de Crilbardou, officier de
 l'Etat civil, est comparu le sieur Etienne
 Armand Dubois, manoeuvre, âgé de
 quarante six ans, demeurant à Crilbardou,
 lequel nous a présentés un enfant de sexe
 féminin, né à Crilbardou, ce jour d'hui à
 dix heures du matin, de son légitime
 mariage avec Marie Augustina Victorine

Collot, sa femme, âgée de quarante deux
 ans, auquel enfant il nous a déclaré
 donner le prénom de Clémence Augustina
 les dites présentations et déclarations nous ont
 été faites en présence des sieurs Duchot
 et Philippe, sa femme, bailleur et habitant
 âgé de vingt huit ans, et Jean Pierre Veauville,
 manoeuvre, âgé de trente sept ans, tous deux
 anciens bourgeois demeurant à Crilbardou
 et amis du sieur Dubois déclarant, lesquels
 ont signé avec nous le présent acte, excepté
 le père de l'enfant qui a déclaré ne savoir
 comment signer le leur après lecture faite.

L. A. P. Martin & Veauville
 Duchot

N° 30.

Naissance
 de Louis
 François
 Varasieur

L'an mil huit cent trente cinq, le deux
 décembre, jour de midi, devant nous Louis
 Joseph Alexandre Duchot, maire de la
 commune de Crilbardou, officier de l'Etat
 civil, sont comparus les sieurs Louis Esprit
 Varasieur, manoeuvre, âgé de vingt six ans
 et Jean Etienne Veauville, manoeuvre, âgé
 de vingt cinq ans, tous deux anciens
 bourgeois demeurant à Crilbardou, le
 premier père, et le second grand père de
 l'enfant ci-dessus nommé, lesquels nous
 ont déclaré que Louis François Varasieur,
 manoeuvre, âgé de quarante cinq ans,
 né à Compiègne de ce département
 demeurant à Crilbardou, fils de Louis
 Victor Varasieur, décédé, et de Etienne

Catharine Coeur, sa femme, et épouse de
Marie Macolaine Coeur, de femme, âgée
de quarante-huit ans, qui lui succède, et
succède à Guilbardou en son domicile,
aujourd'hui à onze heures du matin; et
sur les Reclamations signés avec nous le
présent acte, après lecture faite //

L. C. Valabour

J. P. Pichot *Alex. Pichot*

n.º 31

Naissance
de Marina
Che Darise
Noirin

Les mil huit cent trente cinq le dix
Septembre, heure de midi, devant
nous Louis Joseph Alexandre Pichot
Maire de la Commune de Guilbardou,
officier de l'Etat civil, en compagnie de son
Vice-Président Jean Noirin, maître
procureur, âgé de trente deux ans, demeurant
à Guilbardou, lequel nous a présenté
un Enfant du sexe féminin, né à
Guilbardou, aujourd'hui à trois heures
du matin, de son légitime mariage avec
Cécile Humbert Vaillant, sa femme, âgée
de vingt deux ans, et de l'Enfant il
nous a déclaré, pour sa première
de Marine Che Darise, les dites
présentation et déclaration nous ont
été faites en présence des Sieurs Alexandre
Goudeau Sanderval, Substitutaire, âgé
de cinquante un ans, et Marie Jeanne
Serra Noirin, Cabaretier, âgé de vingt
huit ans, tous deux fermiers qui jurent
demeurant à Guilbardou, le premier
beau père, et le second frère, et le dit
Noirin déclarant, lesquels ont ainsi

1574
que le père et l'Enfant, signés avec nous,
le présent acte, après lecture faite //

J. P. Pichot m. j. p. m. d. p.

J. B. J. Noirin *Alex. Pichot*

n.º 32

Les mil huit cent trente cinq le dix huit
Septembre, heure de midi, devant nous
Louis Joseph Alexandre Pichot, Maire de
Guilbardou, en compagnie de son Vice-Président
Jean Noirin, maître procureur, âgé de trente deux ans,
demeurant à Guilbardou, lequel nous a
présenté un Enfant du sexe féminin,
né à Guilbardou, aujourd'hui à dix heures
du matin, de son légitime mariage avec
Victoire Eugénie Vincent, sa femme, âgée
de dix huit ans, lequel Enfant il nous
a déclaré, pour sa première, d'Eugénie
Joseph Adolphe, les dites présentations
et déclaration nous ont été faites en
présence des Sieurs François Germain
Sequin, propriétaire, âgé de cinquante sept
ans, demeurant à Guilbardou, et Sierra
Victoire Joseph Vincent, substitutaire, âgé
de cinquante ans, demeurant à Villeneuve
de ce Département, tous deux fermiers
aujourd'hui, le premier, père, et le second, beau
père, du dit Adolphe Sequin déclarant,
lesquels ont, ainsi, que le père et l'Enfant,
signés avec nous le présent acte, après lecture
faite //

J. P. Pichot *Alex. Pichot*
J. B. J. Noirin *Alex. Pichot*

70. 33.

Jour de
Junon
Diane
Requet

Le six mil huit cent trente cinq, le cinq quatorze
Decembre, aux heures de matin, devant nous
Jean Joseph Alexandre Requet, Maire
de la Commune de Grilbardeu, officier
de l'Etat Civil, souz compans les ellemes
sibres et quatorze Meunes, l'elhemme, c'est
à sçavoir avec, demourant a Grilbardeu, en
Alexandre Chevalier, Sursiscal, Prestiditeur,
age de cinquante un ans, demourant
boute a Grilbardeu, sans deux temoins
majeurs, le premier, qu'on a, en la sçavoir
meins de vingt ans, et sans deux temoins,
lesquels deux ont declarez que s'arrivent
Diane Requet, l'elhemme, age de dix huit
ans, au lieu de Grilbardeu, et de demourant,
fils de Jean Requet, et de Diane Requet,
de que son pere a declarez epouse de
Marie Victorine, fille de Jeanne, age de
vingt ans, un an qui lui survy, et de celle
a Grilbardeu en son domicile, hier cinq ans
de present, avec, a dix heures de soir, en
un acte declarant et signe avec nous le present
acte apres lecture faite.

— Saus des costes de la Commune

M^{re} Requet

71. 34.
Jour de
Jean Pierre
Vermeille

Actes du registre des actes
civils de la Commune de Grilbardeu
Departement de l'ancien
Departement de l'ancien
Canton de Cluses.

Le six mil huit cent trente cinq, le
dix six Avril, a dix heures de matin, devant
nous Jean Francois Patrier, Maire, officier

187

de l'Etat Civil de la Commune de Grilbardeu
sont comparez les Sieurs Jean Pierre Vermeille
et son épouse, lesquels deux ont declarez que
s'arrivent, soldat de la premiere Compagnie des
perceurs, Frederic Bonjournin Vermeille,
age de trente ans, fils de Jean, meunier,
deux deux temoins majeurs, demourant a
Grilbardeu, lesquels deux ont declarez que
Jean Pierre Vermeille, age de cinquante deux
ans, ve a Grilbardeu, et de demourant, epouse
de Marie Genevieve Bonjournin, age de
quarante trois ans, fille de Jean Pierre Vermeille
decelé, la sçavoir, et de Marie Vermeille
et de Marie Vermeille Vermeille, demourant a
Grilbardeu, et de celle par subvention dans les
sais de la Marine, l'age de quatorze ans, qui
le six Avril, dix heures de matin, en ont les
decelé, et que avec nous le present acte de
ceci apres lecture faite, et sans ce jour, avec
en ce decelé.

Signatures des temoins, Jean Pierre Vermeille
fils, et Frederic Bonjournin Vermeille, frere.
— Pour copie conforme de l'acte par nous
Maire de la Commune de Grilbardeu, le dix six
Avril mil huit cent trente cinq.

Signé Patrier, Maire

Le Maire de la Commune de
Grilbardeu

M^{re} Requet

Mariages

91. 9. Jules Victor Louis, et
Genevieve Justine Adelaide Victoire St. Arnt
91. 11. Martin Louis, et
Genevieve Josephine Victoire C. maie

Deces

91. 1. 1. Barbot, Marie Françoise 20 Juin
91. 2. 2. Dostigny Melanie Constance Josephine 1. 1. Juin
91. 2. 0. Marguerite Julien Theodorica 24 Juillet
91. 1. 3. Desjardins Marie Louise Felicite 31 Mai
91. 2. 4. Desjardins Catherine Virginia 28. 7. Juin
91. 1. 5. Foy Victor Julien 28. 7. Juin
91. 2. 8. Heavin Felix Louise Eugenie 5. 8. Juin
91. 3. 3. Pegibet Simon Pierre 28. 7. Juin
91. 2. 5. Lequin Jean Theodorica Sophie 8. Juillet
91. 2. 4. Remiguy Gastard 2. 7. Juin
91. 2. 8. Vasse Joseph Aimable 1. 1. Juin
91. 2. 0. Varnasse Louis Françoise 2. 2. Juin
91. 2. 6. Varnelle Jean Pierre 7. 1. Juin

Recapitulation.

Naissances	20.
Mariages	2.
Deces	13.
Total	35 actes

1836
Certificat sincere et ecritable par M. *Trilbardou*
Maire de la Commune de
Trilbardou Justine
A Trilbardou le six Janvier 1836.

Trilbardou

Trilbardou